

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2026-783 modifiant le règlement de lotissement n° 2001-433 concernant l'ensemble du territoire**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal de la Municipalité du Village de North Hatley a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2026-783 modifiant le règlement de lotissement n° 2001-433 de la Municipalité du Village de North Hatley ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- D'assurer sa concordance au nouveau schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Memphrémagog, et ce, notamment en :
  - Ajoutant des dispositions relatives à une opération cadastrale prévoyant une rue;
  - Modifiant les dispositions concernant les restrictions aux opérations cadastrales notamment afin de permettre le lotissement dans les zones inondables de faible courant (20-100 ans) à certaines conditions ;
  - Modifiant les dispositions applicables à une opération cadastrale visant le prolongement d'une rue publique ou d'une rue privée hors du périmètre d'urbanisation ;
  - Modifiant les tableaux portant sur les dimensions et superficies minimales des lots, notamment afin d'ajouter des dispositions pour les lots partiellement desservis dans les zones Agroforestière et rurale, ainsi que diverses exigences portant sur les lots riverains, enclavés, existants ou assujettis à une autorisation de la CPTAQ.
- De modifier les dispositions en lien avec les restrictions aux opérations cadastrales notamment celles applicables à la zone RB-13, afin d'y permettre la réalisation de telles opérations ;
- D'abroger le doublon des normes de lotissement relatives aux voies de circulation.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **jeudi 19 mars 2026, à 18 h 00**, à l'Église Sainte-Elisabeth situé au 3115 chemin Capelton à North Hatley.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité selon les heures d'ouverture habituelles ainsi que sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.northhatley.org/fr/>.

Ce projet **ne comprend pas** de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 5 MARS 2026.

  
Benoit Tremblay, Directeur général